

## SECRETARIAT

### ▲ Fermeture exceptionnelle

**Le mardi 24 juillet** toute la journée (cause tournée d'été).

### MODIFICATION !!! Fermeture estivale du Comité

**Le Comité de basket sera fermé du jeudi 26 juillet au soir**  
**Jusqu'au 15 août inclus.**

### Codification organismes

La FFBB a procédé à la nouvelle codification de vos structures depuis lundi et donc réinitialisé tous les mots de passe pour accéder à FBI.

Vous avez dû recevoir par mail le nouvel identifiant et mot de passe, mais vous ne pouvez pas changer celui-ci comme bon vous semble.

Il sera possible de faire cette modification sur demande à partir du 20/08 auprès de Christelle à [secretariat@basketsarthe.org](mailto:secretariat@basketsarthe.org).

En cas de problème d'accès pendant la fermeture du comité vous pouvez contacter la FFBB à [assistancebiv2@ffbb.com](mailto:assistancebiv2@ffbb.com).

La nouvelle codification est la suivante : **PDL0072035**

Avant pour la ligue vous aviez 04 qui est remplacé par **PDL**  
Avant pour le comité vous aviez 72 qui est remplacé par **0072**  
Reste votre numéro propre qui ne change pas **035**

## COMMISSION COMMUNICATION

### Matches amicaux Nationaux et Régionaux

Si vous souhaitez que le Comité communique les dates et horaires de vos rencontres amicales sur le facebook du comité, n'hésitez pas à nous envoyer l'information sur l'adresse [bsa@basketsarthe.org](mailto:bsa@basketsarthe.org).

## COMMISSION DES OFFICIELS

### Désignation matchs amicaux

Dans le cadre de la préparation de la saison 2018-2019, votre club est susceptible de prendre part à des rencontres amicales de niveau National ou Régional.

A cet égard, en application des dispositions de l'article 504 des règlements généraux de la FFBB, ces rencontres amicales ne pourront être organisées sans l'autorisation du Comité Départemental concernée. La FFBB subordonne ainsi cette autorisation à la désignation d'arbitres et d'OTM.

Suivant ces dispositions, au sein du Comité de La Sarthe, la Commission Départementale des Officiels a en charge les désignations des rencontres amicales auxquelles participent au moins une équipe engagée sur le championnat NM2, NM3, NF2, NF3, et niveau Région lors de la saison 2018-2019.

Dans l'objectif de faciliter les démarches des clubs, une demande peut être faite par mail à [pdtdco@basketsarthe.org](mailto:pdtdco@basketsarthe.org). La demande doit être faite **au moins 15 jours avant la rencontre.**

Chaque club organisateur recevra par e-mail les convocations des arbitres et des OTM, validant l'autorisation pour le déroulement de la rencontre.

